|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 27 juillet 2012

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 305**COM 13/TK | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
| Tél.:Fax:E-mail: | +41 22 730 5126+41 22 730 5853tsbsg13@itu.int  | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 13;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Non-Approbation du projet de nouvelle Recommandation UIT-T Y.2770** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à la Circulaire TSB 260 du 2 mars 2012, j'ai l'honneur de vous informer que les 31 Etats Membres participant à la dernière réunion de la Commission d'études 13 n'**ont pas approuvé**, durant la séance plénière du 15 juin 2012, le texte du projet de nouvelle Recommandation UIT-T Y.2770. Il a donc été décidé de renvoyer ce document devant l'AMNT-12. Ainsi, l'approbation du projet de nouvelle Recommandation UIT-T Y.2770 est confiée à l'AMNT-12 (Document 30/WTSA-12), comme indiqué dans la section 14.1 du Rapport COM 13 – R 47 de la Commission d'études 13 de l'UIT-T : <http://www.itu.int/md/T09-SG13-R-0047/en>

2 Le titre du projet de nouvelle Recommandation UIT-T qui n'a pas été approuvé est le suivant:

 *Recommandation UIT-T Y.2770, Spécifications relatives à l'inspection approfondie des paquets dans les réseaux de prochaine génération.*

3 Le motif de la non-approbation de la Recommandation UIT-Y.2770 est l'opposition exprimée par un Etat Membre, comme décrit dans la section 14.1 du Rapport COM 13 – R 47 de la Commission d'études 13 de l'UIT-T: <http://www.itu.int/md/T09-SG13-R-0047/en>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications